SAINT-JOSEPH-DU-LAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Bouger en zone rouge : La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac lance le défi « 20 jours pour bouger » à ses citoyens!

Saint-Joseph-du-Lac, le 7 octobre 2020 – Malgré qu'elle soit contrainte de suspendre sa session automnale de loisirs en raison de sa situation géographique la plaçant au palier rouge (alerte maximale) en termes de propagation de la covid-19, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac réinvente sa programmation sportive et lance à toute la population le défi « 20 jours pour bouger », du 8 au 28 octobre 2020.

Une programmation de 18 cours en ligne gratuits et accessibles à tous
Afin d'encourager les citoyennes et citoyens à continuer la pratique d'activités sportives, le Service des loisirs a monté une toute nouvelle programmation de cours en ligne facilement accessibles de la maison et adaptée à tous les âges et niveaux. La population bénéficiera ainsi de cours de mise en forme, de zumba, de boot camp, de danse ou encore de yoga directement dans le confort de leur maison, en compagnie de leurs professeurs préférés.

Il est important de noter qu'il ne s'agit pas d'un prolongement de la session déjà débutée, mais bien d'une offre ouverte à tous les citoyens, qu'ils aient été préalablement inscrits à la session Automne 2020 ou non.

Comment participer au défi?
Pour participer à une activité en ligne du défi « 20 jours pour bouger », les citoyens devront cliquer, au moment de leur cours, sur un lien de la plateforme « Zoom » les conduisant vers l'activité. Ce lien sera disponible sur les événements créés sur la page Facebook de la Municipalité ou encore par le biais du site internet de la municipalité.

« Le conseil municipal et moi encourageons les citoyennes et les citoyens à se prévaloir de cette offre en ligne! On ne peut pas se voir en personne, mais on peut continuer à bouger et à socialiser par le biais de la technologie. Cette initiative cadre parfaitement dans notre Politique pour les familles, les aînés et de saines habitudes de vie », conclut le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca